

**RÈGLEMENT GENERAL**  
**« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »**  
**SAISON 2020/2021**  
**ADDITIF N° 31**

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 23 décembre 2020 à 10h00 au 25 décembre 2020 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application de l'article 4 :**

Le nombre maximum de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

A la fin de la Période de jeu, 3 participants seront tirés au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et seront déclarés gagnants.

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Détail des lots :

Le 1<sup>er</sup> gagnant tiré au sort remporte :

- **1 lot « 1 Samsung Galaxy S20 FE Cloud Navy 6 (12GB) »** d'une valeur unitaire de 659 (six cent cinquante-neuf) euros

Du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> le gagnant tiré au sort remporte :

- **1 lot « 1 pack goodies « Soul » avec un sac à dos, une petite peluche et une planche de stickers »** d'une valeur unitaire de 30 (trente) euros

▪ **Pour l'application de l'article 7 :**

Compte tenu de l'épidémie de COVID-19, les délais de livraison des dotations sont susceptibles d'être rallongés par rapport au délai habituel de 60 jours. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée à ce titre.

